



## **84038 - Elle est tombée dans le péché puis un homme pieux se présente à elle (pour l'épouser) mais elle a toujours mauvaise conscience.**

---

### **question**

J'ai eu une relation coupable avec un homme marié qui a promis de m'épouser. Chaque fois que je lui demande de faire vite, il évoque divers prétextes et s'éloigne de moi pendant un certain temps puis il revient assouvir son besoin. Mais j'ai fini par me repentir. Et je supplie Allah Transcendant d'exaucer mon repentir. Cependant je ne lui (à l'ex amant) pardonnerai pas (son comportement avec moi) car je suis une jeune musulmane et je crains Allah. Et c'est l'autre qui m'a fait glisser dans le péché. Maintenant, un homme pieux et chaste demande à m'épouser, mais j'ai toujours mauvaise conscience... Devrais-je accepter ou pas ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous sommes à Allah et c'est à Lui que nous retournerons. Voilà la conséquence de la mixité et du laxisme aboutissant à l'entretien de relations coupables entre hommes et femmes. Que de fois ce laxisme a conduit à des épreuves, à des évènements tristes et douloureux ! Ces évènements affectent celle qui est blessée dans son honneur et abandonnée sur la chaussée quand l'agresseur ne veut plus d'elle. Loin de lui l'idée de faire confiance à la victime qui a déjà accepté de tromper (une autre femme) avec un homme qui, en réalité n'a jamais voulu l'épouser. Car il ne cherchait que le plaisir facile que lui procurait l'assouvissement d'un besoin immédiat avec cette pauvre.

Les dits évènements affectent encore la famille de la victime quand l'affaire est portée à la connaissance du public. Ils affectent encore tout croyant ayant un cœur vivant, qui entend ces drames et histoires douloureuses. Ils affectent encore toute la société quand de telles affaires



deviennent monnaie courante donc banales.

Deuxièmement, nous louons Allah du fait que vous vous êtes repentie de ces actes odieux. Et nous demandons au Transcendant d'agréer votre repentir, de vous pardonner et de vous détourner du mal et de la turpitude.

Ce qui vous est arrivé devrait servir de leçon à d'autres. Que de fois ulémas, prédicateurs et réformateurs ont rappelé la nécessité de se méfier des relations étroites entre hommes et femmes et souligné l'importance du respect des limites tracées par Allah Très Haut à propos de l'échange de conversations, de regards, d'échange de poignet de mains et de rencontre en tête à tête. Tout cela vise à préserver l'honneur et garder le sexe.

Les partisans du libertinage à leur tour dédramatisent le laxisme (la licence) l'autorisent, l'encouragent et l'appellent liberté, civilisation et progrès. Or la réalité est ce qu'Allah dit : **Et Allah veut accueillir votre repentir. Mais ceux qui suivent les passions veulent que vous vous incliniez grandement (vers l'erreur comme ils le font (4 :27).** L'important est de persévérer dans votre repentir et votre regret et de vous réfugier avec humilité auprès d'Allah. Peut être Allah vous pardonnera-t-il et dissimulera vos péchés ici-bas et dans l'au-delà.

Il n'y a aucun inconvénient à épouser l'homme pieux qui vous l'a demandé du moment que vous vous êtes repentie auprès d'Allah Très Haut pour ce que vous avez commis. Vous n'êtes pas tenue de l'informer de ce qui s'est passé. Il ne vous est même pas permis de le faire. Bénéficiez de la couverture qu'Allah vous a donné conformément à cette parole du Prophète ( bénédiction et salut soient sur lui). **Évitez cette ordure qu'Allah Puissant et Majestueux a interdite. Que quiconque y tombe utilise la couverture d'Allah Puissant et Majestueux** (rapporté par al-Bayhaqui et déclaré authentique par al-Albani dans 20-sîlsila as-sahiha, n° 663).

Moussime (2590) a rapporté d'après Abou Hourayra (P.A.a) que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : **Chaque fois Allah dissimule les péchés d'un fidèle ici bas, Il en fera de même au jour de la Résurrection .**

Cette bonne nouvelle concerne celui qui se repent et bénéficie de la couverture d'Allah Très Haut



ici-bas. Il en bénéficiera dans l'au-delà pourvu de ne pas récidiver et de ne pas abuser du pardon et de la clémence divine. Car si Allah avait voulu le déshonorer, Il l'aurait fait. Le Transcendant laisse faire, mais il ne néglige rien.

Allah le sait mieux.